



DESRIPTIF & MODALITÉS

CONTACTS EXPOSANTS

Jessie COUALLIER & Maryse BOBINEAU

Service Tourisme et Patrimoine de la Ville du Mans

Maison du Pilier Rouge - 41/43 Grande Rue – 72000 LE MANS - Tél : 02 43 47 36 65

Mail : jessie.couallier@lemans.fr et maryse.bobineau@lemans.fr

1 - LES ORGANISATEURS

La manifestation est organisée par l'association Mans'Art en collaboration avec la Ville du Mans et avec le soutien de la Région Pays de la Loire et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Région - Mission « Pays de la Loire – Métiers d'Art ».

2 - OBJECTIFS DE LA MANIFESTATION

Il vous est proposé de participer à un événement d'envergure nationale valorisant les métiers du patrimoine dans un cadre patrimonial d'exception.

- Pour les professionnels de la restauration du patrimoine, les conseillers et éditeurs :
 - Faire connaître et reconnaître leur savoir-faire auprès du public.
 - Attirer une clientèle de prospects et inviter ses clients.
 - Susciter l'intérêt et sensibiliser le public : connaisseurs et néophytes.
- Pour les libraires spécialisés en ouvrages anciens :
 - Proposer une large variété de livres et ouvrages de qualité.
 - Convier votre propre clientèle à découvrir le salon du livre ancien.
 - Susciter l'intérêt du public : connaisseurs, collectionneurs et néophytes.
- Pour les associations et institutions:
 - Exposer leurs missions de valorisation, conservation et restauration du patrimoine.
 - Les transmettre auprès d'un large public, que ce soit par des échanges et/ou des animations.
 - Susciter de nouvelles adhésions et engagements.
- Pour les établissements de formation :
 - Faire connaître leur établissement et leur spécialité.
 - Favoriser l'échange entre les jeunes en formation, ou issus d'une formation spécifique, et le public jeune.
 - Permettre aux jeunes en recherche d'information d'avoir un contact privilégié avec des professionnels.

3 - INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA MANIFESTATION

1- DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

- Les abords de la cathédrale et le Square Dubois : Samedi et dimanche de 10h à 18h.
- Intérieur cathédrale : Samedi de 10h à 18h et le dimanche de 12h à 18h
(cérémonies religieuses à 8h30 et 10h30 le dimanche).
- Palais Comtal actuel Hôtel de ville (salon du livre ancien) : samedi et dimanche de 10h à 18h

A NOTER : Parcours inaugural samedi 27 avril 2019 de 10h à 12h

2- LES PÔLES DE LA MANIFESTATION (Sous réserve de modifications par l'organisateur)

- Pour les restaurateurs en mobilier et objets d'art – Conseillers – Associations du patrimoine qui œuvrent pour la conservation du mobilier et objets d'art - Centres de formation
 - Dans les bas côtés de la nef et le déambulatoire de la Cathédrale.

- Pour les restaurateurs du bâti ancien – Associations et institutions – Centres de formation

Les abords de la cathédrale :

- Jardin de l'Officialité
- Allée Basile Moreau
- Place du Cardinal Grente
- Place Saint Michel
- Maison Scarron
- Square Dubois

- Pour les éditeurs

A l'Hôtel de ville ou aux abords de la cathédrale (lieu à définir).

- Pour les libraires en ouvrages anciens

A l'Hôtel de ville dans le hall d'accueil ou la salle Scarron.

- Sociétés savantes

(lieux à définir)

3- ACCÈS A LA MANIFESTATION POUR LE PUBLIC

L'ensemble de la manifestation est d'accès libre et gratuit (exposants, conférences, expositions, animations enfants...) sauf les stages proposés le vendredi.

4 - CRITÈRES DE SÉLECTION DES EXPOSANTS

Les exposants sélectionnés doivent s'inscrire dans une démarche de qualité en matière de restauration du patrimoine ou d'objets présentés. Ils doivent être détenteurs d'un label de qualité type EPV, MOF, CQBA, Qualibat MH, CIP Patrimoine et/ou être adhérents d'une structure type FFCR ou Ateliers d'Art de France (cf. Dossier d'inscription p.1) ou avoir des références exemplaires.

Chaque demande d'inscription, avant d'être validée, sera soumise à l'approbation de notre comité de sélection dans la 1^{ère} quinzaine de février. Un courrier ou mailing de l'association Mans'Art vous confirmera ensuite la validité ou non du dossier présenté, après étude.

5 - FRAIS DE PARTICIPATION POUR L'EXPOSANT

Pour les frais de participation se référer à votre dossier d'inscription.

L'inscription de base comprend :

- Les frais de dossier
- L'envoi de 20 cartes postales de la manifestation
- La mise à disposition d'un emplacement de 10m² ou d'un stand de 9m²
- 1 table et 2 chaises
- L'accès à l'électricité (cf. Dossier d'inscription p.2-3)
- 1 emplacement pour stationner sur le parking exposants
- 1 pancarte nominative chartée Mans'Art à apposer sur votre stand (format A3)
- 2 badges
- Une invitation au cocktail dînatoire du samedi soir, pour deux personnes
- L'accès au salon d'accueil exposants

Le règlement de votre participation doit se faire par chèque

(à l'ordre de l'association Mans'Art)

Il devra être transmis avec le Dossier d'inscription (complété, daté et signé), accompagné des justificatifs avant le 20 janvier 2019.

6 - VOTRE STAND

MISE A DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT

Par souci de cohérence et pour répartir au mieux les exposants sur les différents sites, l'organisateur se réserve le droit du choix de l'emplacement en concertation avec l'exposant. Un plan des emplacements sera communiqué à tous les exposants, au plus tard, 1 mois avant la manifestation.

REPÉRAGE DES LIEUX

Une fois sa participation confirmée, l'exposant pourra venir sur les lieux afin de faire un repérage plus précis de son emplacement. Une visite sur site pourra être envisagée dans la 1^{ème} quinzaine de février.

PRÉSENTATION DU STAND (voir exemple dans le Book Photos Stands)

Contenu

L'exposant s'engage à aménager et décorer son espace avec les moyens les plus appropriés pour valoriser son savoir-faire en présentant à titre d'exemples : objets restaurés et à restaurer, photos, films, documentation... Il s'engage à ce qu'une personne qualifiée soit présente sur le stand pendant toute la manifestation. Il est strictement interdit d'exposer ou de présenter des objets, des réalisations ou meubles faux ou restaurés sans respect de la déontologie propre au domaine du patrimoine (ex : Charte de Venise). Un expert nommé par l'association, sera seul juge sur le site et son avis sera sans appel.

Signalétique

Chaque exposant disposera d'une pancarte chartée (format A3) annonçant le nom de son entreprise, son département et sa profession. L'association reprendra les éléments communiqués dans votre dossier d'inscription dans la rubrique « programme » (cf. Dossier d'inscription p.2).

Pour les exposants installés dans un stand extérieur, elle pourra être posée sur le devant du stand avec un système de velcro. En revanche, pour ceux qui exposent en intérieur il faudra prévoir un petit support pour la faire tenir (type chevalet ou présentoir).

Esthétisme- Décoration

L'association vous offre l'opportunité d'exposer dans des lieux exceptionnels. C'est pourquoi elle exige la présentation et l'aménagement d'un stand de qualité. Si l'effort de présentation n'est pas respecté, l'association Mans'Art en informera l'exposant et lui demandera de faire le nécessaire pour améliorer sa présentation. En cas de non respect de ces consignes, elle se réservera le droit de refuser son inscription l'année suivante.

Consignes de présentation à respecter :

- > Placer vos banderoles en fond de stand
- > Recouvrir vos tables d'un nappage blanc ou écru.
- > Prévoir un bon éclairage, si nécessaire, en complément de l'éclairage de base (éclairage des voûtes dans les bas côtés de la cathédrale et dans le déambulatoire par des projecteurs à led).
- > Retirer les emballages, papiers et détritux et tout ce qui nuit à l'esthétique du stand.

4^e EDITION DU PRIX DU PLUS BEAU STAND

L'association porte une attention particulière à la présentation des stands. Elle organise à cet effet le prix du plus bel aménagement. Le gagnant sera invité gracieusement l'année suivante par l'association. Le prix sera remis le samedi soir lors du cocktail d'inauguration par le président de l'association et en présence de la presse.

Critères d'évaluation :

- originalité
- lien avec le thème « Innovations »
- qualité de la présentation
- soin apporté à l'installation
- noblesse des matières et des couleurs
- mise en lumière

Rappel exposant primé en 2018 :

Frédéric CHAUVIN, L'atelier de l'œuvre- tailleur de pierre

MATÉRIEL

Le prix du stand comprend la mise à disposition d'une table et deux chaises. Vous avez la possibilité de commander du matériel supplémentaire pour lequel il vous sera demandé un complément.

Pour les tarifs, se référer au dossier d'inscription p.4. L'association applique le prix coutant de la location à l'ensemble du mobilier.

Si vous souhaitez d'autres types de mobilier ne figurant pas dans la liste proposée, ceux-ci seront à votre charge.

ÉLECTRICITÉ

Si vous avez demandé un branchement électrique dans votre dossier d'inscription, **il est impératif d'indiquer le matériel que vous souhaitez brancher et la puissance de consommation**, afin que nous installions des armoires électriques d'une puissance suffisante (cf. Dossier d'inscription p.3).

De plus, pensez à **vous munir de rallonges et multiprises**. Il est impératif de dérouler entièrement votre rallonge du touret car cela peut entraîner des risques d'incendie. Les équipes techniques passeront vérifier les installations électriques. En cas de non respect de cette consigne, l'exposant se verra privé d'électricité pour le week-end de la manifestation.

VENTES NON AUTORISÉES DANS LA CATHÉDRALE

La cathédrale est un lieu de culte dans lequel la circulation d'argent n'est pas autorisée, à l'exception des ventes directement liées à l'activité paroissiale. Toutefois, celles-ci pourront se poursuivre en dehors de l'édifice. Par conséquent, si vous souhaitez réaliser des ventes lors du week-end merci de l'indiquer sur votre dossier d'inscription.

7 - INFORMATIONS PRATIQUES

MONTAGE DU STAND

| | |
|----------------------------------|--|
| Samedi 27 avril de 6h30 à 9h30 | Exposants dans la cathédrale |
| | Exposants autour de la cathédrale (Jardin Officialité, allée Basile Moreau, place Cardinal Grente, place Saint-Michel) |
| | Exposants sur le Square Dubois |
| Vendredi 26 avril de 17h30 à 20h | Exposants dans l'Hôtel de ville |
| <i>ou</i> | |
| Samedi 27 avril de 8h à 9h30 | |

ATTENTION : à 9h45 précise, plus aucun véhicule ne devra être stationné dans la Cité Plantagenêt

DEMONTAGE DU STAND

| | |
|--------------------------------|--|
| Dimanche 28 avril de 18h à 21h | Exposants dans la cathédrale |
| | Exposants autour de la cathédrale (Jardin Officialité, allée Basile Moreau, place Cardinal Grente, place Saint-Michel) |
| | Exposants sur le Square Dubois |
| | Exposants dans l'Hôtel de ville |

ATTENTION : Dans le cadre du plan Vigipirate, le dispositif anti-intrusion restera actif si la fréquentation du public est toujours élevée. Aucun véhicule ne sera autorisé à pénétrer dans le périmètre de la manifestation avant la levée du dispositif.

ATTENTION : NETTOYAGE DE VOTRE STAND

Nous vous rappelons que la cité est classée et que la cathédrale est avant tout un lieu de culte et qu'il faut le respecter comme tel. Par conséquent, merci de garder votre stand ou emplacement propre. Nous comptons sur vous pour le nettoyer de tous papiers ou débris pendant et à la fin de la manifestation.

ACCES A VOTRE STAND

Pour le montage et démontage, selon les horaires communiqués, vous pourrez circuler dans la Cité Plantagenêt et accéder à votre pôle avec votre véhicule pour décharger et recharger votre matériel à proximité du stand.

> **Merci d'apposer sur le tableau de bord de votre véhicule le macaron de circulation exposants qui vous sera remis dès votre arrivée (entrée rue du Château).**

> **Rappel : Pour le démontage, l'accès à la manifestation avec des véhicules se fera plus tard si le dispositif de sécurité est maintenu plus longtemps.**

PARKING EXPOSANTS

En dehors des horaires de montage et démontage, aucun véhicule ne pourra circuler et stationner dans la Cité Plantagenêt. L'organisateur prévoit un « Parking exposants » dont le lieu vous sera confirmé dans le « guide d'accueil exposants » qui vous sera adressé un mois avant la manifestation. Votre inscription comprend la prise en charge d'un véhicule maximum.

Si vous souhaitez stationner votre véhicule en dehors de ce parking tous frais engendrés (stationnements payants plein tarif et/ou contraventions) seront à votre charge.

TOILETTES

* **Hôtel de ville et Square Dubois** : RC de l'Hôtel de ville (Place Saint-Pierre) ou 100, Grande rue.

* **Cathédrale** : toilettes de l'Officialité (allée Basile Moreau) ou Maison Scarron (place Saint-Michel).

8 - ASSURANCE

L'organisateur est couvert pour les risques encourus au titre des animations qu'il organise. Pendant le montage-démontage du stand et les heures d'ouverture de la manifestation, le stand est sous la responsabilité de l'exposant.

En intérieur

En dehors de ces horaires, pour ceux qui exposent à l'intérieur de bâtiments, ces derniers seront fermés et sous alarme.

En extérieur

Pour ceux qui exposent en extérieur, un gardiennage est planifié à partir de la fermeture jusqu'à la réouverture le lendemain matin. Il s'agit d'une mise en place de moyens. Nous nous efforçons d'effectuer une surveillance dans les meilleures conditions, mais sans garantir une obligation de résultat.

Nous attirons votre attention sur le fait que les risques de vols sont plus importants hors période d'ouverture. C'est pourquoi, nous recommandons vivement aux exposants de recouvrir leurs objets d'un drap et de retirer dans la mesure du possible les objets de grande valeur.

IMPORTANT

- **A compléter impérativement** : la fiche valeur de stand (cf. Dossier d'inscription p.5)
- **Il est obligatoire** pour l'exposant de se munir d'une assurance et de nous retourner l'attestation de Responsabilité Civile Professionnelle avec le Dossier d'inscription

9 – GARDIENNAGE

VENDREDI

Hôtel de ville : de 20h à 8h00 le lendemain

SAMEDI

Square Dubois : de 18h à 10h le lendemain

Intérieur Cathédrale : sous alarme et sous surveillance lors des cérémonies religieuses

Extérieur autour de la Cathédrale : de 18h à 10h le lendemain

Hôtel de ville : de 18h à 10h le lendemain

DIMANCHE

A l'intérieur de la Cathédrale : de 8h à 12h (Ouverte pour les cérémonies religieuses le dimanche matin à 8h30 et 10h30)

10 - COMMUNICATION SUR LA MANIFESTATION

L'organisateur et ses partenaires ont défini un plan de communication afin de relayer cette opération le plus largement possible et d'assurer à la manifestation Mans'Art un rayonnement optimal pour attirer un nombre important de visiteurs et de clients prospects.

CARTE POSTALE

Elle a été réalisée afin d'annoncer la reconduction de la manifestation. Elle est diffusée à partir de la fin octobre 2018 sur les divers salons auxquels la ville participe (voir paragraphe salons ci-dessous) mais aussi sur Le Mans Métropole. Il sera également diffusé par mailing aux offices du tourisme de la région Pays de la Loire et des départements limitrophes à la Sarthe (L'Orne, l'Eure et Loire, le Loir et Cher et l'Indre et Loire). Nous proposons également à l'ensemble de nos partenaires de le diffuser auprès de leurs membres et adhérents.

Enfin vous en recevrez 20 par courrier, à réception de votre dossier d'inscription, afin de les distribuer auprès de vos contacts.

AFFICHAGE

Une campagne d'affichage débutera en février 2019 et s'échelonnera jusqu'à la manifestation :

→ sur la ville du Mans : Avec plus de 500 lieux d'affichage sur Le Mans Métropole qui comprend plus de 120 panneaux Decaux, tramway, menus déroulants et affichage chez les commerçants .

→ sur le département de la Sarthe: Avec les 350 abribus du Conseil Départemental de la Sarthe.

→ sur la région Pays de la Loire et sa périphérie : Par le réseau Loire Vision sur les villes du Mans, d'Angers, Alençon, Saumur, Chinon et Tours (près de 400 lieux couverts).

SALONS

La manifestation est présentée sur plusieurs salons:

- Salon International du Patrimoine Culturel, au Carrousel du Louvre à Paris (25 au 28 octobre 2018)
- Salon du tourisme de Colmar (9 au 11 novembre 2018)
- Salon du tourisme de Nantes (25 au 27 janvier 2019)
- Salon du tourisme de Rennes (1er au 3 février 2019)
- Salon du tourisme de Lyon (8 au 10 mars 2019)
- Salon international du tourisme de Paris (14 au 17 mars 2019)

ARTICLES, ANNONCES ET INSERTIONS PUBLICITAIRES

Des articles, annonces et insertions publicitaires sont prévues dans :

- **certaines revues spécialisées** telles que la Sauvegarde de l'art français, Patrimoine Environnement, Vieilles Maisons Françaises, La Demeure Historique, Maisons Paysannes de France, Magazine Métiers d'Art des Editions Faton, le magazine du bibliophile, La Pierre d'Angle, Atrium construction, la Revue de l'Histoire, la Revue Nos ancêtres, Façon de penser, Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins, Maine Découvertes, la Vie Mancelle et Sarthoise ...
- **dans certains journaux et magazines** : Maine Libre, Ouest France, magazine du Conseil Départemental, du Conseil Régional, des médiathèques du Mans « Entrée libre », Le Mans Maville, Télé Zapping...
- **dans certains programmes** : Salon International du Patrimoine Culturel de Paris (½ page) diffusé à plus de 20 000 exemplaires et programme des Journées Européennes du Patrimoine édition Le Mans (¼ page) diffusé en septembre 2018.
- **dans différentes newsletters** également des partenaires énoncés précédemment.

PRESSE & RADIOS

Toutes les informations liées à la manifestation seront relayées par des annonces et des émissions radio et télévision (France 3, France Bleu Maine, LMtv, Radio Alpa...) et par l'intermédiaire d'articles dans la presse locale et régionale (Le Maine Libre, Ouest France).

COMMUNICATION NUMERIQUE

L'association « Mans'Art » dispose :

- d'un site internet dédié à la manifestation www.lesjournéesmansart.com
- d'un compte Facebook, qu'elle alimente régulièrement (photos, film, documents de communication...).

Des liens sont faits avec les sites internet de tous nos partenaires.

- d'une communication sur le réseau LinkedIn
- d'une communication à partir de newsletters diffusées très largement auprès d'acteurs du patrimoine
- d'informations diffusées sur de nombreux sites web de partenaires, d'exposants, d'acteurs du patrimoine et du tourisme, d'éditeurs, de libraires...

A l'étude : création d'un blog et d'un compte Instagram.

PROGRAMME

Un programme présentant la manifestation sera diffusé en 8000ex à partir de la mi-mars et pendant le week-end de la manifestation. Il recensera tous les participants et toute la programmation culturelle du week-end.

Pour figurer dans le programme, chaque exposant aura retourné son dossier d'inscription avec les pièces justificatives avant le 20 janvier 2019, rempli la rubrique programme (cf-dossier inscription p.1) et réglé sa participation.

IMPORTANT : Chaque exposant s'engage aussi à contribuer à ce plan de communication.